



# CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE

## Année 2026-2027

### DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

---

#### ENFANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
Scolarisé ce jour :  OUI  NON  
Si oui école de provenance : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Dépt : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

---

#### REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél mobile : \_\_\_\_\_  
Mme DESCAMPS Sabrina.....  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél mobile : \_\_\_\_\_

---

#### FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS :

Nom	Prénom	Né(e) le	École fréquentée/Classe

J'ai pris connaissance des modalités d'inscription et d'admission expliquées au verso

À Le Pujol-sur-Orb, le .....

Signature du représentant légal

## 1- DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve de la présentation obligatoire en Mairie d'une copie de l'ensemble des pièces suivantes :

- ④ Livret de famille (ou acte de naissance pour les étrangers)
- ④ Carte d'identité des parents
- ④ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois  
(facture électricité, téléphone, eau, quittance loyer, etc...)

## 2- INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

En application de l'article L 131-5 du Code de l'Éducation, l'admission des élèves, dans les écoles publiques ou privées, se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire. Ce certificat est délivré par le Maire, il est transmis directement par la Mairie au Directeur ou à la Directrice de l'école.

## 3- ADMISSION DE L'ÉLÈVE

Une fois l'inscription acceptée par la Mairie, le(la) Directeur(trice) de l'école procédera sur rendez-vous à l'admission de l'élève en l'inscrivant sur le registre matricule de l'école. (04 67 95 87 12).

L'admission définitive des élèves venant d'une autre école sera établie lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine au ra été délivré et remis au Directeur/à la Directrice.

## NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS : PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE

---

Parents :

Reçus en Mairie le : 18/05/2026

Pièces fournies :

- ④ Livret de famille
- ④ Carte d'identité
- ④ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

## DÉCISION DE LA MAIRIE

- Inscription acceptée
- Inscription refusée

Motif : .....

Fait le

Le Maire,  
Yves ROBIN